

Convocation du 12/11/2024
Publication le 20/11/2024
Conseillers en exercice : 43
Présents : 33
Quorum : 22

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Dix Huit Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 14_181124

**OBJET : AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE**

Approbation de la cession à la Métropole Aix-Marseille-Provence d'une partie de la parcelle CT 1154 d'environ 15 m² à l'euro symbolique pour la réalisation d'une piste cyclable dans le cadre du projet de BHNS.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Madame Monique MOISE-HIRMAN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON, Monsieur Marc ZANARINI formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Brigitte AMOROS (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Zarick KOURICHI), Monsieur Jérémy PANGOURASSOU (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Joëlle MELIN (donne pouvoir à Madame Michèle BOUGEAREL), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Monsieur Matthieu HERMANT)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_14-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top and 'COMMUNE D'AUBAGNE' at the bottom.

Délibération n°14_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

Monsieur Yoann LEANDRE rapporte :

Dans le cadre de l'agenda de mobilité, la Métropole Aix-Marseille-Provence réalise le Bus +, Bus à Haut Niveau de Service. Le projet prévoit un tracé de 6,5 kilomètres entre la gare d'Aubagne et le parc d'activités de Gémenos et s'accompagne de la réalisation de 8 kilomètres d'itinéraire cyclable.

Ce projet impacte un certain nombre de propriétés et notamment la parcelle CT 1154, propriété de la Commune d'Aubagne.

Par courrier du 20 Juillet 2023, la Métropole Aix-Marseille-Provence a fait connaître son souhait d'acquérir 15m² de cette parcelle. Après analyse de cette offre, il a été décidé par la Commune d'Aubagne de répondre favorablement à cette demande.

Dans son avis du 26 Mars 2024, le Pôle d'Évaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques a estimé la valeur vénale de ce bien à 80 €/m². Compte tenu de l'intérêt général que représente ce projet à l'échelle du territoire aubagnais et de son transfert dans le patrimoine d'une collectivité territoriale, il a été convenu de céder ce bien à l'euro symbolique.

Le plan de géomètre établi par les soins de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 2 Septembre 2024 fait état d'un besoin de 15 m² à détacher de la parcelle cadastrée CT 1154.

Cette délibération propose donc d'approuver la cession à l'euro symbolique de 15 m² à détacher de la parcelle cadastrée CT 1154 située chemin des Paluds à Aubagne, à la Métropole Aix-Marseille-Provence.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU la proposition d'achat de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 20 Juillet 2023,

VU l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques n° DS16340413 daté du 26 Mars 2024, estimant le bien à 80 €/m²,

VU le plan de géomètre faisant état de 15 m² à détacher de la parcelle CT 1154,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'accéder à la demande de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de lui céder 15 m² à détacher de la parcelle CT 1154, propriété de la commune d'Aubagne, à l'euro symbolique eu égard à l'intérêt général que revêt le projet,

VU l'examen en Commission Municipale,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_14-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024



Délibération n°14_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER l'aliénation au profit de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 15 m² à détacher de la parcelle CT 1154, propriété de la commune d'Aubagne, à l'euro symbolique ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que tous documents annexes, auprès de l'étude de Maître BENITA, Notaire à Aubagne.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241118-181124_14-DE
Reçu le 20/11/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
20/11/2024

